

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE
LA REGION DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
11 octobre 2023

PUBLIE LE : 23 OCT. 2023

Délibération n°231011-1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze octobre à vingt heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par le Président le quatre octobre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2023

PRESENTS

CHAMBOURCY	Marie-Pascale TUVI, DELEGUE TITULAIRE
L'ETANG-LA-VILLE	Claude CABOCEL, DELEGUE TITULAIRE
LE PECQ	Raphaël DOAN, DELEGUE TITULAIRE Véronique BESSE, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Rodolphe SOUCARET, DELEGUE TITULAIRE
LOUVECIENNES	Christian PERSIAUX, DELEGUE TITULAIRE Isabelle DE TONQUEDEC, DELEGUEE TITULAIRE
MAREIL-MARLY	Jean-Bernard BISSON, DELEGUE TITULAIRE Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT
MARLY-LE-ROI	Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE Jean-Luc GAGNIERE, DELEGUE TITULAIRE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Arnaud PERICARD, PRESIDENT Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

CHAMBOURCY	François ALZINA, DELEGUE TITULAIRE Bernard FERRU, DELEGUE SUPPLEANT
L'ETANG-LA-VILLE	Jean-Jacques LACHETEAU, DELEGUE TITULAIRE Stéphane POUILLARD, DELEGUE SUPPLEANT Olivia FOUCAUD-ROYER, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PECQ	Luc BESSETTES, DELEGUE SUPPLEANT Pascal SIMONNET, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Nicole GAUTIER, DELEGUE SUPPLEANT Romaric LENOIR, DELEGUE SUPPLEANT
LOUVECIENNES	Christine MERCURI, DELEGUEE SUPPLEANTE
MAREIL-MARLY	Laurence ROUSSEAU, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Carlos MONTES, DELEGUE SUPPLEANT
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	Christine GOTTI, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Mehdi BOUCHEMMAMA, Responsable du SIA

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Nombre de communes	:	8
QUORUM	:	9
Délégués présents	:	13
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	13

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DU 23 MAI 2023

RAPPORTEUR : Le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-15 ;

VU l'article 23 du règlement intérieur du SIA ;

CONSIDERANT que le procès-verbal de la séance du 23 mai 2023 a été transmis aux délégués lors de l'envoi du dossier.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE :

- sans ajout ni modification, le procès-verbal de la séance du 23 mai 2023.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 23 OCT. 2023

Transmis en préfecture et affiché le 23 OCT. 2023

Pour Extrait Conforme



Arnaud PÉRICARD

Président du Syndicat Intercommunal

Marie-Pascale TUVI
Secrétaire de séance